

Charte territoriale

Ville, associations et acteurs
de la cohésion sociale

2023



QUARTIER
JEANNE D'ARC
LONGS CHAMPS
BEAULIEU



Sommaire



Édito

page 4

Avant-propos

page 5

12 priorités politiques communes pour le bien vivre ensemble

page 6

Plan du quartier

page 13

Atouts et points de vigilance

page 14

Les enjeux du quartier

page 16

Les enjeux du quartier en actions

page 18

Annexes

page 19

Édito

Rennes a la chance de compter sur un tissu associatif particulièrement riche et dynamique, dont la capacité à s'investir pour l'intérêt général n'est plus à démontrer. Grâce à leur relation de confiance historique, la Ville de Rennes et les associations développent ensemble une action sociale, culturelle, sportive et éducative de proximité, par et pour les habitants.

Le "vivre ensemble à la rennaise" se construit ainsi au croisement des politiques publiques municipales et des projets des associations œuvrant dans le champ de la cohésion sociale.

Cette contribution des acteurs associatifs à la construction de l'action publique de proximité s'est traduite en 2017 par la mise en place des chartes territoriales de la cohésion sociale dans chaque quartier. Outils d'interconnaissance et d'animation du partenariat entre la collectivité et les associations, elles visaient aussi à soutenir les coopérations entre structures et favoriser l'émergence de projets communs.

Aujourd'hui, l'actualisation de ces chartes conforte la place des associations dans la démocratie locale, et consacre leur rôle central dans la transformation écologique et sociale des quartiers rennais. Sur la base d'un diagnostic partagé, les 12 "portraits de quartier", cette démarche entend mobiliser et fédérer les acteurs associatifs autour d'actions collectives ambitieuses : solidarité entre habitants et entre générations, égalité, accès aux droits, éducation populaire, appropriation des espaces publics, transition écologique, participation de tous les citoyens et citoyennes à la chose publique.

Nous tenons à remercier nos partenaires institutionnels et l'ensemble du tissu associatif qui, par leur engagement, façonnent le vivre-ensemble et participent à ce mouvement de transformation de la société vers plus d'égalité, de solidarité et de justice.

Nathalie Appéré

Maire de Rennes

Rozenn Andro

Maire adjointe déléguée à la vie associative

Avant-propos

Une démarche participative co-construite

Le partenariat associatif, politique et institutionnel s'est traduit par la mise en place de chartes territoriales de la cohésion sociale en 2017, en complément des plans d'actions territoriaux dans les 5 Quartiers Politiques de la Ville et autres démarches participatives à l'échelle de chacun des territoires.

La démarche d'actualisation des chartes territoriales de la cohésion sociale s'inscrit dans une volonté politique de développer la démocratie participative sur l'ensemble des quartiers rennais en s'appuyant sur la charte des engagements réciproques Ville/associations, pour répondre aux enjeux de transition démocratique, écologique, sociale, numérique, sociétale et d'égalité. La démarche d'actualisation des 12 chartes territoriales de la cohésion sociale est pilotée par les services municipaux (Direction Associations Jeunesse Égalité, Directions de quartiers principalement), avec les actrices et acteurs de chaque territoire : associations, collectifs et acteurs institutionnels de la cohésion sociale. Début 2021, cette démarche a été lancée pour consolider et développer le travail participatif des acteurs des quartiers en le déclinant en actions collectives et partenariales concrètes. Ainsi, l'ensemble du tissu associatif rennais a été associé à cette démarche initiée par la Ville de Rennes en lien avec plusieurs autres acteurs publics : Caisse d'Allocations Familiales, Éducation Nationale notamment. À ce titre, l'enjeu "Grandir à Rennes" a été particulièrement travaillé dans le cadre de l'actualisation du Projet Éducatif Local.

L'ensemble des élu·es, élus et services municipaux (sectoriels et de quartiers) délégués à la cohésion sociale sont fortement engagés dans cette démarche.

Elle s'articule autour de 12 enjeux transversaux identifiés grâce à un diagnostic partagé : le " portrait de quartier". Ils participent au vivre ensemble dans les quartiers :

- > La vie associative/ l'engagement associatif
- > Les égalités
- > L'accompagnement des initiatives des habitants et la participation citoyenne
- > L'accès pour toutes et tous à la vie culturelle, aux sports et aux loisirs
- > Grandir à Rennes
- > Le développement des solidarités de proximité
- > L'accompagnement des jeunes adultes
- > La transition écologique dans les quartiers
- > L'éducation à la citoyenneté
- > Le numérique éthique et responsable
- > Espace public, espace citoyens
- > La santé pour tous

Une méthode en action qui se fabrique en rencontres...

- > Une journée de "lancement" de la démarche le 20 novembre 2021 : travail sur 12 enjeux de la cohésion sociale pour que les actrices et acteurs ressources des quartiers puissent les partager et les prioriser.
- > Les rencontres territoriales organisées sur les 12 quartiers rennais au printemps 2022. Chaque enjeu priorisé a été travaillé par les participants avec le soutien des services et élu·es, élus concernés pour les décliner en actions coopératives concrètes.

En 2022/2023, ces enjeux prioritaires seront travaillés dans des groupes de travail au sein des territoires, pour être ensuite déclinés en actions, et alimenter d'autres démarches (élaboration du contrat de ville par exemple). Elles feront l'objet d'une évaluation régulière au niveau des quartiers avec l'ensemble des partenaires impliqués dans la démarche.

Cette charte vise à devenir un outil d'animation facile à lire et à partager à destination du plus grand nombre : habitants, bénévoles, professionnels, étudiants...qui structurent le tissu associatif rennais.

De la charte des engagements réciproques entre les associations rennaises et la ville de Rennes...

La culture du dialogue permanent avec le tissu associatif constitue un marqueur de notre territoire. Ainsi, la ville de Rennes a contractualisé ses relations avec les associations rennaises à travers la Charte des engagements réciproques en 2006 actualisée en 2022.

Cette charte constitue un acte déterminant des relations entre la Ville et les associations. Elle fixe les conditions du dialogue, reconnaît le rôle prépondérant des associations dans la démocratie locale, fixe les engagements de chacun dans la mise en œuvre de l'action publique et associative et le partenariat dans lequel cela s'inscrit.

Cette nouvelle charte repose sur 7 enjeux communs liant la Ville et le secteur associatif

- > Renforcer le pouvoir d'agir comme condition à une gouvernance renouvelée et à une démocratie locale riche
- > Affirmer la place des associations dans la co-construction des politiques publiques locales
- > Respecter et promouvoir le principe de société égalitaire qui permet à toutes et tous d'exercer sa citoyenneté (pratiques éga-responsables)
- > Renforcer les pratiques et usages éco-responsables pour s'impliquer pleinement dans la transition écologique
- > Promouvoir le développement d'une société numérique éthique et responsable
- > Promouvoir l'expérience associative et valoriser les acquis et compétences bénévoles
- > Favoriser l'innovation sociale et l'expérimentation (consultez la charte des engagements réciproques ville & associations)



...à la définition de 12 priorités politiques communes pour le bien vivre ensemble dans les quartiers rennais

La vie associative et l'engagement associatif

Rennes compte près de 6 000 associations, actrices incontournables de la vie locale. A travers la mobilisation et l'expérience de leurs bénévoles, elles incarnent la vitalité d'une vie associative fondée sur l'engagement au service de l'intérêt général. Ancrées dans les quartiers rennais et ouvertes aux habitants dans leur diversité, les associations permettent au plus grand nombre et à tous les âges d'expérimenter l'aventure de l'action et de la décision collective. En développant une vie associative accessible à toutes et tous, elles participent au mouvement nécessaire de démocratisation de la citoyenneté participative.

L'accompagnement des initiatives des habitants et la participation citoyenne

Développer la capacité d'agir des habitantes et des habitants et faciliter toutes les formes d'engagement, c'est la voie que réaffirme la charte rennaise de la démocratie locale et de la participation citoyenne aujourd'hui. La démocratie participative se construit ensemble, en informant, en formant et en accompagnant les citoyennes et les citoyens, particulièrement les plus jeunes et les personnes les plus éloignées du débat public. Elle place ainsi les acteurs associatifs au cœur de notre pacte démocratique local.

Les associations sont un formidable espace d'engagement et constituent le 1^{er} maillon d'une citoyenneté active. Elles sont, à ce titre, des partenaires incontournables pour relayer la parole des habitants et accompagner les initiatives citoyennes (budget participatif notamment).



[Lien Charte rennaise de la démocratie locale et de la participation citoyenne](#)

Grandir à Rennes

Le Projet d'Éducation Local adopté fin 2022, illustre la volonté de faire de Rennes une ville à «hauteur d'enfants». Une ville qui place l'enfant au centre de toutes ses priorités, qui promeut l'émancipation au travers d'une citoyenneté active et d'une éducation favorisant l'épanouissement, l'autonomie, le développement de l'esprit critique, l'ouverture aux autres et au monde.

La priorité «Grandir à Rennes» place les associations au cœur de ce Projet Éducatif Local (PEL)

- › En réaffirmant leur importance au cœur de nos ambitions pour une «Ville éducatrice» – solidarités, écologie, santé, culture, sport, citoyenneté active, coéducation – à l'image des complémentarités proposées dans le cadre des activités périscolaires ;
- › En leur reconnaissant une pleine légitimité dans leurs pratiques d'éducation populaire, pour donner la parole aux jeunes et aux enfants, les impliquer dans la vie de la cité et valoriser leurs initiatives (par exemple via le budget participatif des enfants), s'adapter à leurs besoins et ainsi favoriser leur émancipation.

Cette priorité se décline notamment à travers 2 orientations impliquant directement les associations :

- › Renforcer l'accompagnement des parentalités et la coéducation.
- › Développer les complémentarités éducatives Associations - Éducation Nationale - Ville de Rennes aux âges des transitions scolaires, dits «passerelles»

Enfin, cette forte contribution des acteurs associatifs à la ville éducatrice se traduit dès la petite enfance. En complément des 18 crèches municipales le tissu associatif concourt à la diversification de l'offre d'accueil et d'activités pour les tout-petits, correspondant aux besoins des familles, dans un souci de mixité sociale.



[Plus d'information](#)

L'accompagnement des jeunes adultes

Afin de renforcer l'accès à l'autonomie et à l'indépendance des jeunes adultes, une diversité d'acteurs associatifs propose déjà un accompagnement des parcours individuels et favorise l'engagement des jeunes au sein de projets collectifs que ce soit dans des structures associatives ou municipales (Exemple : Le Clair Détour à Maurepas).

Ce faisant, elles participent à la politique de la Ville et de la Métropole de Rennes en faveur des parcours d'insertion par l'accès à l'information, aux droits et aux ressources en matière de logement, d'emploi, de santé, de culture, de sports et de loisirs. Il s'agit désormais d'accentuer les coopérations de ces acteurs afin de rendre plus lisibles et plus accessibles les accompagnements qu'ils proposent, dans une période où les jeunessees sont fragilisées.

L'éducation à la citoyenneté

Les associations sont, en tant que telles, des espaces de citoyenneté. Le cadre associatif participe au développement des compétences citoyennes, notamment pour les jeunes et les enfants, qui y ont toute leur place et peuvent y faire l'expérience de la vie démocratique et de la décision collective.

Au sein de leurs projets, certaines associations choisissent de développer des activités d'éveil à la citoyenneté à destination des plus jeunes et par exemple se saisir des espaces de participation dans la cité : budget participatif, fonctionnement des institutions, organisation et participation à des temps forts, projets et agoras publiques.

Les associations peuvent également endosser une fonction spécifique de médiation et de prévention primaire de la délinquance et contribuer à la sensibilisation et l'acquisition des règles du vivre-ensemble, des droits fondamentaux, du respect dû à chacun, des devoirs civiques, en particulier auprès des publics les plus éloignés.

Ainsi, à l'échelle de leurs quartiers, les associations constituent un réseau d'acteurs de la citoyenneté qu'il s'agit de valoriser et de mettre en dynamique collective

avec les autres institutions, afin de permettre à toutes et tous, quel que soit son âge, d'expérimenter une vie citoyenne active et positive. C'est un des objectifs de ces chartes territoriales.

Espace public, espace citoyens

Les interventions des acteurs de la cohésion sociale sur l'espace public favorisent une présence de proximité, suscitent la confiance des habitants dans les institutions et les services publics, renforcent les conditions du «vivre ensemble». Les habitants peuvent alors plus facilement s'impliquer et être ainsi associés à l'amélioration des usages des espaces publics. Leurs besoins sont davantage pris en compte ; l'attractivité et l'ouverture du quartier s'en trouvent renforcées.

Ainsi, toutes les initiatives associatives visant à investir ces espaces communs, les démarches d'aller-vers, et l'expérimentation de modes d'actions renouvelés mobilisant associations / habitants / usagers contribuent activement à faire de nos quartiers des espaces de droits et de citoyenneté partagés.



Les égalités

Construire une société où l'égalité se traduit réellement dans l'expérience sociale de chacune et chacun constitue un combat de chaque instant du projet républicain. Cette ambition se traduit concrètement à travers la lutte contre toutes les discriminations et l'exclusion, l'exercice de la laïcité, l'égalité entre les femmes et les hommes, l'affirmation de l'égalité de dignité des personnes et des identités culturelles.

La lutte contre les discriminations

L'accès aux droits, la garantie d'un égal accès de toutes et tous aux services publics et plus largement à la vie sociale et citoyenne sont des valeurs constitutives de l'action des associations dans les quartiers rennais. Elles ont d'ailleurs été nombreuses à participer, dès 2009, à la définition du premier plan de lutte contre les discriminations, porté par la ville et réactualisé en 2017, afin de prévenir, de repérer les discriminations et accompagner celles et ceux qui ont à les subir.

Le partage de ces valeurs communes au sein des projets associatifs forge une culture commune de l'égalité, socle d'une ville où chacune et chacun trouve sa place et a droit au respect de sa dignité.

La laïcité

L'application du principe de laïcité dans la vie associative se traduit par le respect des cultures, croyances et opinions dans leur diversité pour permettre le libre accès de toutes et tous aux associations. Des ressources et médiations pédagogiques sont à disposition pour développer régulièrement des séquences d'information et de formation sur ce qu'est la laïcité concrètement. (<https://metropole.rennes.fr/le-comite-consultatif-laicite>)

L'Égalité entre les femmes et les hommes

Les associations sont, au quotidien, en première ligne de la construction de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, à travers leur organisation, leur projet, leur communication, à destination des rennaises et des rennais. Cette priorité demeure un axe central de leur coopération avec la ville.

L'inclusion des personnes en situation de vulnérabilité, en particulier l'accessibilité des personnes en situation de handicap

Par leurs actions et les stratégies qu'elles peuvent construire ensemble, les associations sont un réel levier pour l'inclusion de toutes et tous. Elles peuvent particulièrement contribuer à renforcer l'accessibilité des personnes en situation de vulnérabilité ou de handicap à la vie sociale, leur autonomie et leur participation aux projets collectifs. Cette ambition déjà incarnée par un fort militantisme associatif à Rennes, doit désormais irriguer davantage les projets et pratiques de l'ensemble des associations. La Ville de Rennes entend encourager et accompagner ces dynamiques en proximité dans chaque quartier.

L'affirmation des droits culturels

La reconnaissance des droits culturels comme fondamentaux des droits humains est une valeur partagée entre la Ville de Rennes et les associations, en particulier depuis les États Généraux de la Culture menés en 2015. L'ensemble des principes qui sous-tendent cette valeur commune visent à favoriser la participation active de chacune et chacun à la vie culturelle, la liberté garantie à toutes et tous de création et de diffusion artistique, la promotion de la diversité culturelle dans les apprentissages comme dans la production artistique, l'égalité de dignité des identités culturelles comme éthique de la relation, doivent continuer à s'incarner dans les projets associatifs et artistiques menés au plus près des habitants.

 [Lien vers les États Généraux de la Culture](#)

L'accès pour toutes et tous à la vie culturelle, aux sports et aux loisirs

À Rennes, la recherche des égalités réelles se concrétise à travers des dispositifs portés conjointement par la Ville et le tissu associatif et déployés à l'échelle des quartiers. Ils visent à favoriser l'accès du plus grand nombre à la vie culturelle et sportive, aux loisirs tout au long de l'année. De même, le principe du droit au départ et aux vacances est fortement revendiqué, à travers l'organisation de séjours ou de sortie à la journée pour les familles, les jeunes, les personnes isolées.

Le Dispositif Sortir ! vise à favoriser l'accès au sport, aux loisirs et à la culture pour toutes et tous, dans un objectif d'épanouissement individuel, en levant les freins financiers et en travaillant à lever certaines difficultés sociales et culturelles.

 [Bienvenue sur Sortir !](#)

Cet été à Rennes ! qui coordonne depuis 2020 des activités sur l'ensemble des quartiers, de juin à septembre, pour favoriser l'offre d'activités au plus grand nombre en proximité : sports, culture, loisirs, découvertes.

 ete.rennes.fr

L'accès à la vie culturelle

Engagée à défendre les valeurs de solidarité, d'égalité et de démocratie participative, le projet culturel de la ville s'élabore dans des démarches permanentes de co-construction et de coopération entre toutes les personnes et structures prenant part à la vie culturelle du territoire. C'est le sens des engagements pris suite aux États Généraux de la Culture menés en 2015, en veillant à accompagner ce qui fait la spécificité du territoire rennais : un écosystème foisonnant d'énergies créatives, constitué de solidarités et de coopérations entre les artistes, les associations, les institutions et les acteurs indépendants et où le nombre et la qualité des partenariats démontrent le désir de faire culture ensemble.

 [Plan Local d'Éducation Artistique et Culturelle](#)

Le sport pour toutes et tous

L'accès au «sport pour tous» est un enjeu majeur de la cohésion sociale dans les quartiers rennais. Vecteur d'insertion, de bien-être, d'intégration et d'égalité, la pratique sportive est également plébiscitée pour répondre à des objectifs de santé publique tels que la lutte contre la sédentarité, le surpoids, pour une meilleure santé mentale et le bien vieillir.

Grâce aux 500 équipements sportifs de proximité, la Ville, en partenariat étroit avec le mouvement sportif rennais composé de 350 associations sportives développe, au-delà du soutien au sport amateur et de haut niveau, des actions en faveur d'une pratique sportive quel que soit l'âge, le milieu social ou l'état de santé. Les publics éloignés de la pratique sont plus particulièrement visés, cela en dehors de tout cadre compétitif.

 [Le sport à Rennes](#)



Le développement des solidarités de proximité

Les associations sont par essence des lieux de vie collective et des espaces d'endiguement des phénomènes d'isolement. Par leurs pratiques d'accueil de toutes et de tous, de mixité et d'aller-vers, elles soutiennent l'ensemble des politiques publiques en direction des plus fragiles et des plus éloignés des institutions. La lutte contre l'isolement s'appuie sur trois leviers : La visibilité des acteurs et de leurs actions, la pratique de l'aller vers et la démarche participative. L'activation de ces trois leviers suppose un travail étroit en réseau avec les acteurs des quartiers. Le « Vivre-ensemble » nécessite la mobilisation et la dynamisation des acteurs autour, par exemple, du développement d'une image positive de l'âge, des liens intergénérationnels, de la cohabitation des générations et des publics au sein d'espaces propices existants dans les quartiers et de la capacité à recréer du lien dans un contexte post-crise sanitaire. Ces 2 enjeux majeurs sont notamment déclinés au sein des espaces de vie sociale, agréés par la Caisse d'Allocations Familiales, qui incitent au renforcement des liens sociaux et familiaux et aux solidarités de voisinage ainsi qu'à la coordination des initiatives de proximité favorisant la vie collective et la citoyenneté.



La transition écologique dans les quartiers

La transition énergétique et écologique est l'affaire de toutes et tous. La Ville de Rennes souhaite favoriser avec ses partenaires de proximité l'appropriation par tous des enjeux et l'émergence d'initiatives, qu'elles soient individuelles ou collectives. Les associations peuvent agir en tant que gestionnaires d'équipements et opérateurs d'activités sur les sujets de : maîtrise des consommations d'énergie et d'eau, sobriété des achats, alimentation responsable, mobilité douce ou partagée, lien avec la biodiversité... À l'échelle du quartier, en tant qu'acteurs de proximité, les associations peuvent travailler, ensemble, avec leurs adhérents, les habitants et les autres acteurs, pour expérimenter, partager et valoriser les pratiques responsables. Ils peuvent créer des temps forts : ateliers de fabrication ou artistiques, découvertes, visites, animations de proximité, communication... Pour accompagner la montée en compétences et la mise en pratique sur ces sujets de transition écologique, la Ville encourage la mise en réseau des acteurs, les initiatives collectives, l'échange de bonnes pratiques, la mise en place de plans sobriété...

Ces actions concourent à répondre aux objectifs du Plan d'Actions en faveur de l'Énergie Durable et du Climat de la Ville de Rennes (lien).

Un numérique éthique et responsable

L'accès au numérique, pour chacun, en proximité, est une priorité, en veillant d'abord à accompagner les personnes afin de permettre à tous un accès effectif aux droits et services... L'action des Espaces Publics Numériques (EPN), gérés pour certains par la Ville ou les acteurs sociaux (Espaces sociaux communs, bibliothèques), pour d'autres par des acteurs associatifs dans les quartiers, participent pleinement à cet objectif. 18 espaces publics numériques, dans les équipements de quartiers et au sein des 6 espaces sociaux communs, participent à cette action, qui vise à accompagner les habitants vers la connaissance et l'utilisation des outils numériques, pour favoriser notamment leur autonomie dans les démarches administratives. Parce que le numérique est également un facteur majeur des émissions de gaz à effet de serre, l'enjeu du numérique responsable impose que les outils numériques soient optimisés afin qu'ils puissent contribuer à la transition écologique en limitant leur impact sur l'environnement. Pour cela, les pratiques numériques seront éthiques et responsables et ne collecteront que les données utiles et nécessaires. L'enjeu est de donner la parole aux habitants en les incitant à prendre part aux choix et actions à mener dans la construction du numérique au sein de leur quartier.



[Pour un numérique responsable](#)

Santé pour toutes et tous

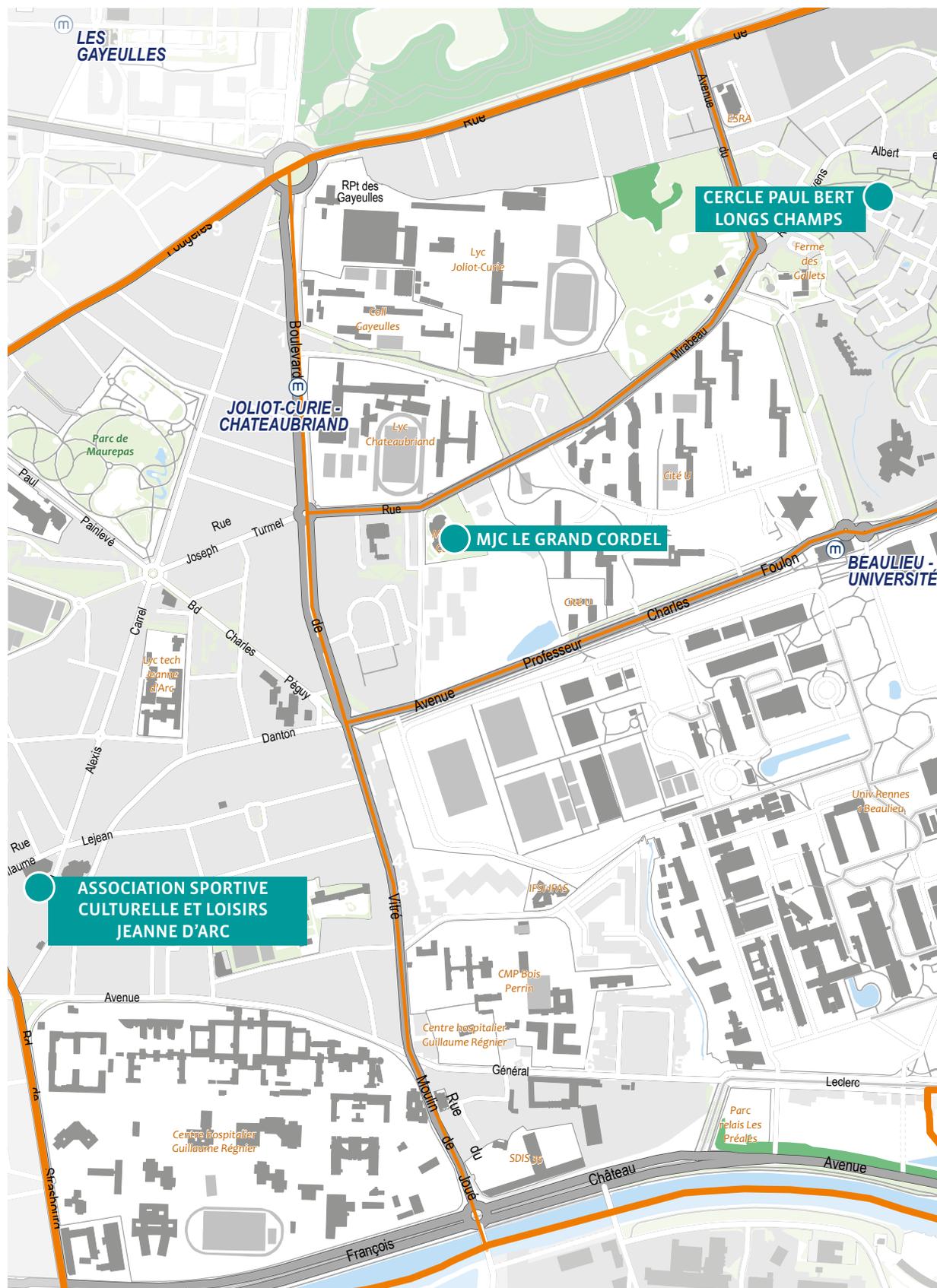
La santé demeure une ressource de la vie quotidienne et une condition favorable à l'exercice de la citoyenneté de chacun, mettant en jeu les différents déterminants de la santé.

Ainsi, chercher à améliorer la santé pour tous, c'est agir en lien avec les intéressés sur les facteurs qui influencent l'état de santé de la population : conditions de vie et de travail, qualité de l'environnement et des relations sociales, modes de vie individuels...

Dans cette perspective, la Ville encourage les actions de proximité en faveur de la santé, prenant appui sur la concertation avec les habitants et les acteurs (Conseil Rennais de Santé Mentale, commissions santé dans les quartiers...) et la mobilisation des partenariats, pour développer un environnement favorable à la santé, réduire les inégalités sociales et territoriales de santé et rendre chacun acteur de sa santé. À ce titre, la ville et les associations concourent à la mise en œuvre du contrat local de santé (CLS).



Plan du quartier



Le portrait de quartier en synthèse

SYNTHÈSE POINTS FORTS – POINTS DE VIGILANCE QUARTIER JEANNE D'ARC LONGS-CHAMPS / BEAULIEU - 6

ATOUTS

- > Propositions riches sur le quartier : 3 équipements de quartier (CPB Longs Champs, Le Grand Cordel MJC, ASCL Jeanne d'Arc), université,
- > Asso étudiantes, VAL, EPI des Longs Champs, Café associatif des Gallets...
- > Valorisation des pratiques amateurs, accueils de classes à la MJC
- > Intégration des habitants dans les processus de création (Grand Cordel MJC),
- > Prise en compte des droits culturels
- > Prochaine extension de l'ASCL Jeanne d'Arc
- > S'appuyer sur le dispositif un Été à Rennes

PRATIQUES CULTURELLES, SOCIO CULTURELLES AMATEURS

- > Développer les publics, une programmation régulière, des actions culturelles, l'accompagnement d'artistes pro, la valorisation des pratiques amateurs, lieux de pratiques : site de la Ferme des Gallets, EPI et ses abords
- > Vigilance aux conditions d'accès : tarifs, horaires, accessibilité
- > Saturation des locaux (ASCL JA, MJC)
- > Lien à poursuivre avec le quartier Maurepas (arrivée du métro)
- > Interconnaissance, communication, complémentarité des acteurs et leurs propositions
- > Développer les animations hors les murs type fanfare

- > Skate park ferme des Gallets
- > Offre d'activités variées avec l'ASCL JA et le CPB Longs Champs,
- > Lieux d'activités : Courtemanche, université, parc de Maurepas, plateaux sportifs...
- > - Projet d'extension de l'ASCL Jeanne d'Arc

- > Des lieux de vie, d'animation : EPI, ferme des Gallets, Grand Cordel MJC, ASCL JA, foyer Guillaume d'Achon...
- > ASCL JA : une attention aux publics seniors et en situation de handicap
- > Forum associatif

VIGILANCES

- > Équipements sportifs saturés (sports intérieurs)
- > Meilleure coordination des offres sportives entre Ville et associations
- > S'appuyer sur le dispositif un Été à Rennes

ACTIVITÉS SPORTIVES

- > Accueil des nouveaux habitants, des étudiants (notamment étrangers) / Vigilance avec les nouvelles constructions
- > Information des habitants / Interconnaissance entre acteurs du quartier / complémentarité des acteurs
- > Prise en compte de la nouvelle mobilité quartiers 5/6
- > Vigilance aux publics fragilisés : étudiants, personnes isolées
- > Plusieurs quartiers dans le quartier

HABITANTS

- > Participation à des projets culturels professionnels
- > Soutenir le développement du bénévolat
- > Nombreuses associations étudiantes
- > Fête de quartier

- > 2 accueils associatifs, 2 centres de loisirs municipaux
- > 3 équipements associatifs de quartier en partenariat avec les établissements scolaires
- > Accompagnement à la scolarité

- > Accueil âge passerelle 9/13 à la MJC, propositions à l'ASCL JA,
- > Travail partenarial entre les 3 EQ, avec les acteurs du Q5 (GT 9/13, GT Causette...)
- > Étudiants : événements, actions de solidarité hors de l'université
- > MJC : accueil formel et informel jeunes, activités/année accompagnement projet/scolarité, interventions collège/lycée, espace ressource

- > Problématique de violence sur l'espace public rare

- > MJC : espace numérique pour tous
- > ASCL JA / MJC : accompagnement pour les seniors
- > MJC/Bibliothèque : PC en accès libre
- > Antenne Fablab à l'université
- > Permanences numériques au CPB Longs Champs

ÉDUCATION PARENTALITÉ

- > Besoin identifié sur les 9/13 ans
- > Développer l'Accompagnement à la scolarité et le soutien à la parentalité
- > Peu d'accueil pour les moins de 6 ans

JEUNESSES

- > Besoin identifié sur les 9/13 ans
- > Accompagnement à la scolarité
- > Vigilance auprès du public étudiant / Prévention : action du 4BIS dans les quartiers
- > Créer davantage de lien entre étudiant et habitants ?
- > Information des habitants / Interconnaissance/complémentarité des acteurs
- > Vigilance sur les 14/17 ans
- > Accompagnement continuité éducative des 9/17 ans

TRANQUILITÉ PUBLIQUE ET PRÉVENTION

- > Pas de permanence accès aux droits sur le quartier

NUMÉRIQUE

- > Pas d' E- inclusion/aide aux démarches sur le quartier à développer

Les enjeux du quartier





JEUNESSE parentalité



CONFORTER ET S'APPUYER SUR LE RÉSEAU JEUNESSE

ACCOMPAGNER LES JEUNES 9/13 ANS ET 14/17 ANS

FAVORISER L'ÉMERGENCE D'ACTIONS PARENTALITÉ

APPROFONDIR LA COMPLÉMENTARITÉ ENTRE ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES, ASSOCIATIONS DE QUARTIER ET INSTITUTIONS



ENJEUX transversaux
INFORMATION
interconnaissance
TRANSITION
écologique



zèdografik.com

MOBILITÉS DANS LE QUARTIER
DES MAUREPAS-BELLANGERAIS

ET LES HABITANTES

MÉNAGER LES EXTÉRIEURS



GRANDIR À RENNES

ESPACE PUBLIC,
ESPACES CITOYENS



TRANSITION ÉCOLOGIQUE &
DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les enjeux du quartier en actions

ENJEUX PRIORITAIRES DU QUARTIER

Grandir à Rennes

Développer des solidarités de proximité

Espace public - espace citoyens

PLANS D' ACTIONS EN COURS

Travailler sur les mobilités

vers les autres secteurs du quartier-à croiser avec le projet de mise en place d'un pédibus solidaire)

Parentalités

préparer les « âges de transition » - Co-éducation-lien de confiance associations/structures et parents .

Âges passerelles : les jeunes ont besoin de se retrouver
Ateliers parents-enfants

Accès aux droits/besoin d'interconnaissance des acteurs de l'accès aux droits création d'un pédibus solidaire :

Accompagnement des personnes qui ne sortent pas ou peu
Accès aux droits -interconnaissance pour bien orienter les habitants Saint-Hélier, Alphonse Guérin, Baud-Chardonnet

Créer un journal de quartier interassociatif Festival Parcours d'ici (déjà existant MJC Grand Cordel)

à étendre à l'ensemble des acteurs du quartier

Scènes ouvertes et lieux ouverts

Résidences d'artistes professionnels

Rendre les informations accessibles (lien conseil de quartier)

Sport santé

développer et accompagner la pratique sportive pour toutes et tous.

Pour plus d'informations...

sur la démarche d'actualisation des chartes territoriales et pour accéder à l'ensemble des documents, rendez-vous sur :

La Fabrique citoyenne

Le site de La fabrique citoyenne
www.fabriquecitoyenne.fr

Rennes Métropole

Le site metropole.rennes.fr
rubrique « associations »

Charte territoriale de la cohésion sociale

Pour informations et/ou commandes de la charte territoriale de la cohésion complète :
daje@rennesmetropole.fr
02 23 62 16 90



Annexes



Portrait de quartier

Quartier Jeanne d'Arc Longs-Champs Beaulieu

Plan

page 20

Les données de l'APRAS

page 21

Contexte - constats généraux

page 27

Atouts - points de vigilance

page 33

Ressources du quartier

page 43

Glossaire

page 45

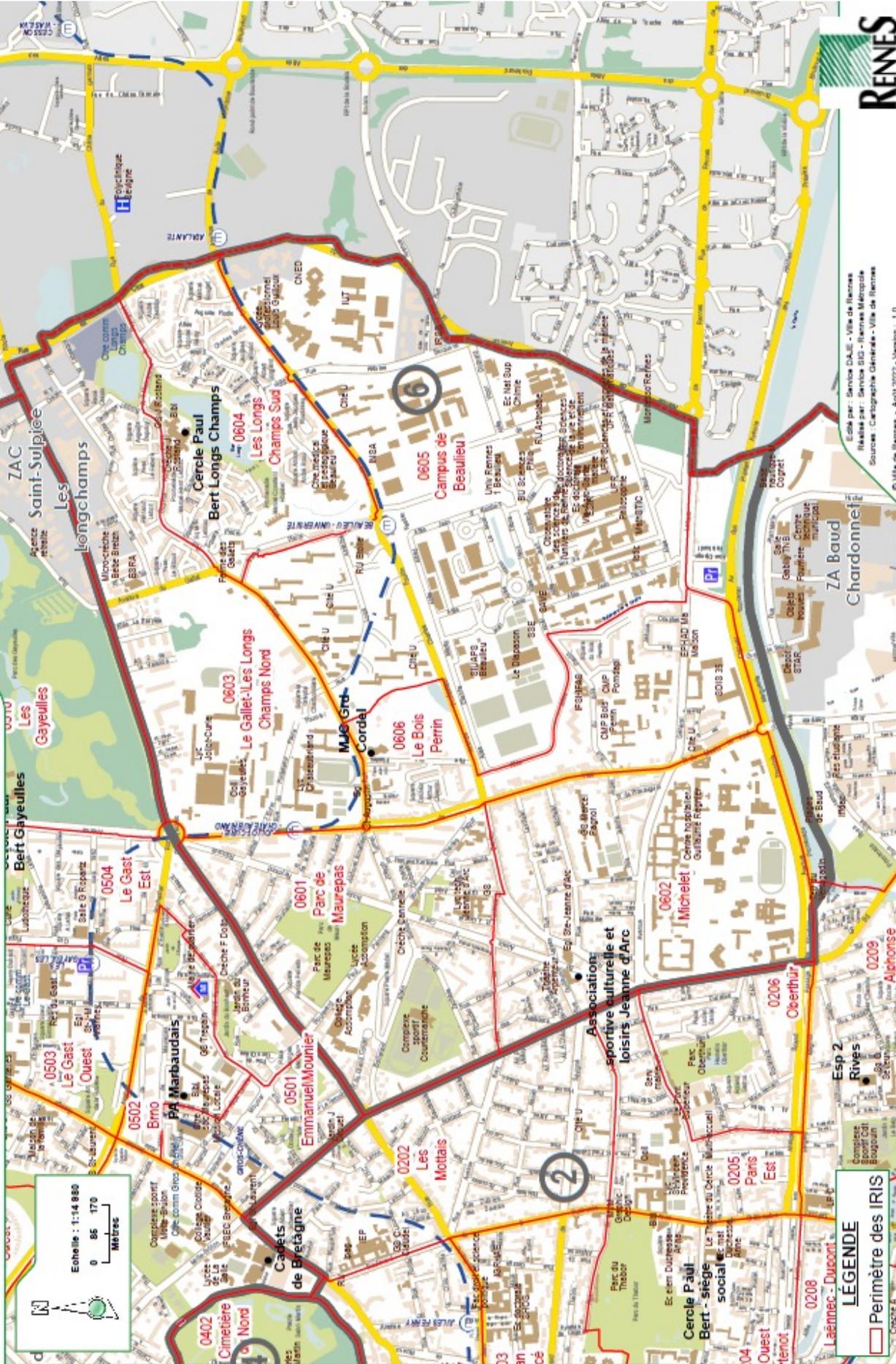
Associations engagées dans la démarche

page 46

*Le portrait de quartier est un document travaillé,
à partir des données de l'APRAS, par le tissu
associatif et les services de la Ville de Rennes.*

RENNES

Jeanne d'Arc - Longs Champs - Beaulieu



Les données de l'APRAS

QUARTIER // RENNES

JEANNE D'ARC LONGS-CHAMPS - BEAULIEU

SYNTHÈSE

La présence du Campus de Beaulieu (Université Rennes 1) fait de Jeanne d'Arc Longchamps Beaulieu un quartier d'étudiants, ce qui influe sur les données socio démographiques. On observe une forte mobilité dans les logements, une population jeune avec des étudiants surreprésentés : 40.0% de la population du quartier a entre 18 et 24 ans et 84.8% de ces derniers sont étudiants.

Les revenus des ménages du quartier sont globalement légèrement supérieurs à la moyenne rennaise, sauf sur l'Iris Bois Perrin où les données sociales sont moins favorables.

Les familles allocataires sont plus nombreuses sur Parc de Maurepas ainsi que les familles à bas revenus. Ces dernières sont toutefois surreprésentées sur l'Iris Bois Perrin.

1 271 enfants sont scolarisés à l'école primaire, et on observe une hausse des effectifs entre 2014 et 2019.

Les 11-17 ans sont les plus nombreux sur Parc de Maurepas et Michelet, leur nombre est en hausse sur le quartier mais augmente moins vite qu'en moyenne à Rennes. Les moins de 18 ans vivant dans des ménages à faibles revenus sont moins représentés qu'à Rennes.

La plupart des retraités du quartier vivent sur Parc de Maurepas et disposent moins souvent de revenus limités.

PARC DE MAUREPAS
MICHELET
LE GALLET LES LONGS-CHAMPS N.
LES LONGS-CHAMPS S.
CAMPUS DE BEAULIEU
LE BOIS PERRIN
PLAINE DE BAUD

l'apras
Le social partagé

PARTICULARITÉS DU QUARTIER

Bois Perrin : une partie des bâtiments, appartenant anciennement au CHGR et rachetés par la Ville en attendant un programme de réhabilitation, a été transformée en logements pour accueillir des familles d'exilés sans domicile fixe ainsi que des locaux associatifs (Village Alimentaire, Vestiaire Croix Rouge).

ÉLÉMENTS DE CADRAGE

SOURCE INSEE 2017

Les locataires du privé largement majoritaires

24.8% des ménages du quartier sont propriétaires (34.9% à Rennes).

On compte sur le quartier 17% de logements sociaux (23.4% à Rennes). Les locataires sont ainsi largement majoritaires sur le quartier (73.5% contre 63.3% à Rennes).

C'est sur le Parc de Maurepas que l'on compte le plus haut taux de propriétaires (45.5%). La plupart des logements sociaux se situent sur les Iris Parc de Maurepas (25.7%), les Longchamps Sud (25.3%) et le Bois Perrin (23.3%). L'Iris qui en compte le moins est Michelet (1.1%).

Un nombre d'habitants en hausse

Le quartier compte 17 595 habitants selon les estimations de l'INSEE en 2017. Entre 2012 et 2017, sa population a augmenté de 3.6% (616 habitants supplémentaires).

On observe la plus forte augmentation sur l'Iris Le Gallet Les Longchamps Nord (+23.8% soit 673 habitants supplémentaires), un peu moins forte sur Bois Perrin (+7.6% soit +174 habitants). L'Iris Michelet perd 115 habitants (-4%).

Prépondérance des personnes seules dont de nombreux étudiants

60.6% des ménages du quartier sont des personnes seules (contre 53.4% à Rennes) : 2ème quartier rennais avec le plus haut taux.

On compte moins de couples avec enfant(s) qu'en moyenne à Rennes (11.4% contre 14.5% à Rennes) ou de familles

monoparentales (5.7% contre 7.8% à Rennes).

93.1% des ménages de l'Iris Campus de Beaulieu sont des personnes seules (1er des 92 Iris rennais) : cela s'explique par le nombre d'étudiants indépendants vivant à proximité du campus universitaire.

Les cadres et Professions Intellectuelles Supérieures (PIS) bien représentés

Les cadres et PIS sont surreprésentés sur le quartier (37.5% contre 30.7% à Rennes). Viennent ensuite les professions intermédiaires (24.2% contre 26.8% à Rennes) puis les employés (22.2% contre 24.8% à Rennes) et enfin les ouvriers (12.7% contre 13.5% à Rennes). Les cadres et PIS sont les plus représentés sur Parc de Maurepas (45.8%) et Michelet (45%).

Sur le Campus de Beaulieu où le taux d'actifs en emploi est bas (9.8%), les ouvriers sont surreprésentés : (47%). Ce taux très élevé, le plus haut des 92 Iris rennais, vient probablement du nombre important d'étudiants qui ont un emploi peu qualifié, souvent à temps partiel, en complément de revenus.

Un niveau de formation élevé

17.4% des 15 ans ou plus non scolarisés du quartier sont peu formés, c'est-à-dire titulaires au maximum d'un BEP-CAP. C'est moins qu'à Rennes où cela concerne 21% de la population.

Par ailleurs, la plupart des habitants du quartier sont diplômés du supérieur (54.4% contre 46.9% à Rennes).

La part d'habitants peu formés est plus grande sur Bois Perrin

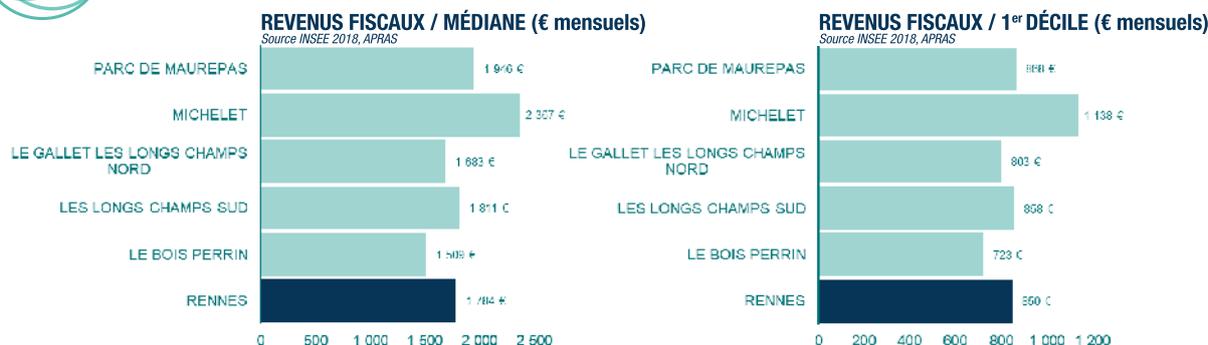
(22.7%) et Michelet (20.7%). Les diplômés du supérieur sont majoritaires sur le Parc de Maurepas (63.5%).

Un turn over important dans les logements

Sur le quartier, une majorité de ménages s'est récemment installée : 33.5% se sont installés moins de 2 ans avant le recensement de 2017 (24.8% à Rennes) et 31.5% depuis 2 à 4 ans (28.1% à Rennes). Cet important turn over est principalement concentré sur l'Iris Campus de Beaulieu (65.5% de ménages installés depuis moins de 2 ans) qui s'explique par le nombre important d'étudiants. Les taux de ménages nouvellement installés sont également élevés sur Le Gallet Les Longchamps Nord (36.1% de ménages installés depuis moins de 2 ans) ainsi que Le Bois Perrin et Michelet : 30.2% de "nouveaux ménages" sur ces deux Iris où les taux élevés peuvent s'expliquer par la proximité avec le Campus qui attire de nombreux étudiants qui s'installent pour des périodes souvent courtes.

Les ménages installés depuis 10 ans ou plus représentent 22.5% des ménages du quartier (31.6% à Rennes).

DES HABITANTS AUX REVENUS MODÉRÉS



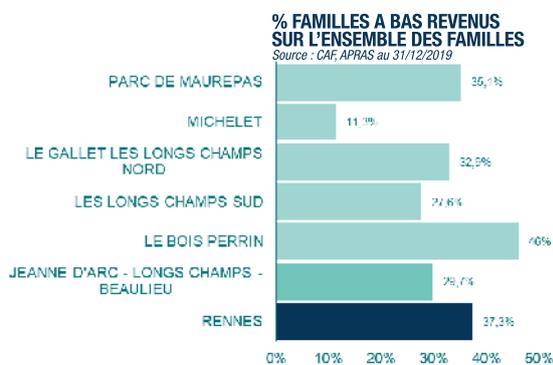
Sur la plupart des Iris du quartier, la moitié des ménages disposent de revenus inférieurs à 2 000€ par mois (par unité de consommation, équivalent pour une personne seule). L'Iris où le revenu médian est le plus élevé est Michelet avec 2 367€ (1 784€ à Rennes). Il est le plus faible sur l'Iris Bois Perrin (1 509€).

Les données pour l'Iris Campus de Beaulieu ne sont pas disponibles du fait de sa particularité (une grande majorité d'étudiants parmi les habitants).

L'écart inter-décile (l'écart entre le niveau de vie minimum des 10% les plus riches et le niveau de vie maximum des 10% les plus pauvres) est le plus élevé sur Michelet où 3 688€ séparent les 10% les

plus riches des 10% les plus pauvres : c'est donc l'Iris du quartier où l'on observe les plus grandes disparités de revenus. Sur les autres Iris du quartier cet écart est inférieur à 2 400€ sauf sur Parc de Maurepas où il y a un peu plus de disparités de revenus puisqu'il atteint 2 904€.

PEU DE FAMILLES, LA PLUPART SUR L'IRIS PARC DE MAUREPAS AVEC UNE PART IMPORTANTE DE BAS REVENUS PARMIS ELLES



1 030 familles allocataires sont comptabilisées sur le quartier. Après Saint-Martin, Jeanne d'Arc Longchamps Beaulieu est le 2^{ème} quartier qui compte le plus petit nombre de familles allocataires. Elles sont 5.5% de plus qu'en 2014 (+54 familles). C'est sur l'Iris Parc de Maurepas qu'elles sont le plus nombreuses (313 familles) mais sur Michelet que leur nombre augmente le plus : +26.1% soit 46 familles supplémentaires depuis 2014.

31.2% des familles du quartier sont monoparentales (35.8% à Rennes). C'est sur Bois Perrin que leur part est la plus grande (36%) mais leur nombre est plus important sur Parc de Maurepas (102 familles monoparentales). Depuis 2014, on observe une augmentation (au maximum) de 65.6% du nombre de familles monoparentales soit 21 familles monoparentales de plus sur l'Iris Michelet.

306 familles (soit 29.7% des familles du quartier) sont considérées "à bas revenus" (au 31/12/2019, le seuil de bas revenus est de 1 096€ pour une personne seule). C'est moins qu'à Rennes où 37.3% des familles sont concernées. Elles sont les plus nombreuses sur le Parc de Maurepas (Iris sur lequel on compte également le plus grand nombre de familles) avec 110 familles "à bas revenus" soit 35.1% d'entre elles. Bien qu'on en compte moins sur l'Iris Bois Perrin, leur part y est la plus importante : 46% des familles y sont "à bas revenus".

Alors que depuis 2014, sur le quartier, le nombre de familles monoparentales augmente (+12.6%), le nombre de familles à bas revenus a baissé de 6.7% soit 22 familles à bas revenus en moins sur le quartier.

BAISSE RÉCENTE DU NOMBRE DE MOINS DE 3 ANS

En 2019, on compte 325 enfants de moins de 3 ans sur le quartier. C'est légèrement moins qu'en 2014 où ils étaient 329 (-1.2% soit 4 enfants de moins de 3 ans en moins).

Sans surprise, c'est sur l'Iris Parc de Maurepas qu'ils sont le plus nombreux : 104 enfants de moins de 3 ans avec une hausse de 9.5% (9 enfants supplémentaires depuis 2014).

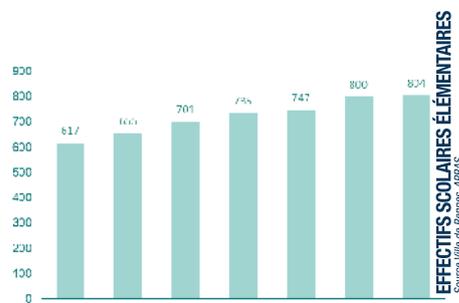
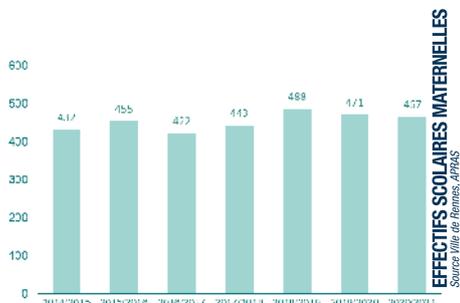
On observe toutefois la plus forte hausse sur l'Iris Michelet (+34% soit 17 enfants de moins de 3 ans supplémentaires).



LES EFFECTIFS SCOLAIRES DU PRIMAIRE EN HAUSSE

467 enfants du quartier sont scolarisés à l'école maternelle sur l'année scolaire 2020-2021. La même année, on compte 804 élèves en élémentaire.

La tendance est à la hausse : depuis 2014, on observe une hausse de 8.1% des effectifs en maternelle (+35 enfants) et une forte hausse pour l'élémentaire : +30.3% soit +187 élèves supplémentaires.



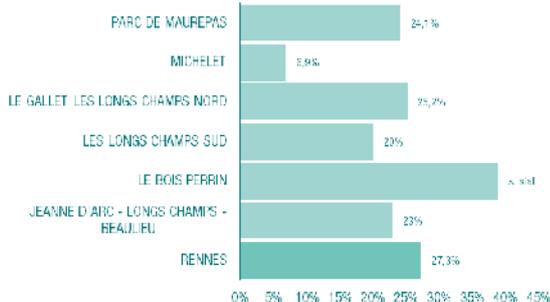
PÉRISCOLAIRE : MOINS D'ENFANTS DANS LES TRANCHES BASSES

En 2019, sur le quartier, 3.7% des enfants inscrits à l'école publique n'ont fréquenté aucune activité périscolaire. C'est moins qu'à Rennes où cela concerne 6.9% des élèves.

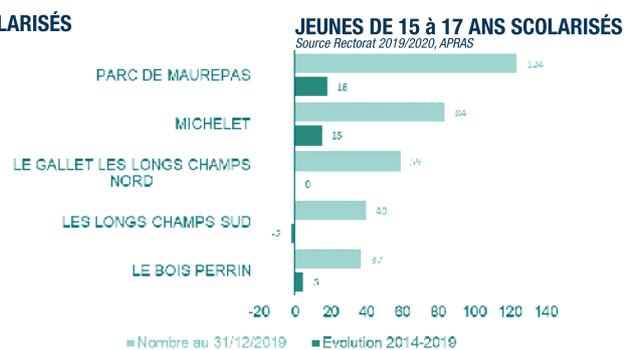
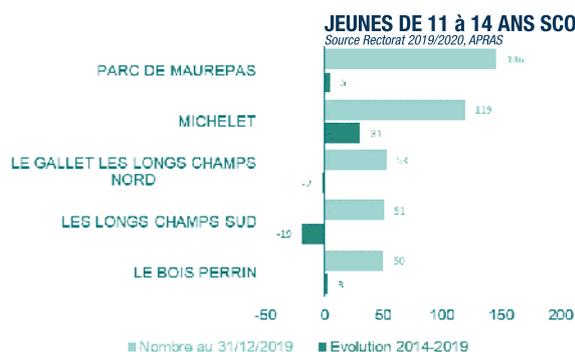
On compte sur le quartier 23% d'enfants issus de tranches basses parmi les inscrits à l'école publique qui ont fréquenté au moins un service périscolaire durant l'année scolaire 2019-2020 (contre 27.3% à Rennes). C'est sur l'Iris Le Bois Perrin que leur part est la plus importante (38.9%).

% ENFANTS INSCRITS AYANT FREQUENTÉ AU MOINS UN SERVICE PÉRISCOLAIRE DANS LES TRANCHES BASSES

Source Ville de Rennes, APRAS 2019/2020



UNE AUGMENTATION DU NOMBRE D'ADOLESCENTS



769 adolescents de 11 à 17 ans scolarisés habitent le quartier (soit 4.4% de la population du quartier), c'est un peu moins qu'à Rennes où ils représentent 6.3% de la population. Depuis 2014, sur le quartier, le nombre de 11-17 ans a augmenté de 6.8% soit 49 jeunes supplémentaires.

Les Iris où ils sont les plus nombreux sont Parc de Maurepas (270 jeunes soit 8.3% de la population) et Michelet (203 jeunes soit 7.3% de la population) : Iris du

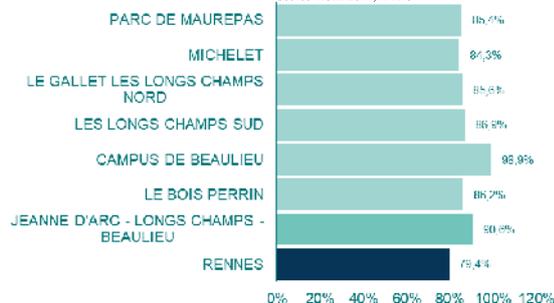
quartier où leur nombre a le plus augmenté depuis 2014 (+29.3% soit 46 jeunes supplémentaires).

On observe une baisse de leur nombre sur Les Longchamps Sud (-18.8% soit 21 jeunes de moins qu'en 2014).

UNE SURREPRÉSENTATION DES 18-24 ANS DONT NOMBREUX SONT ÉTUDIANTS

TAUX DE SCOLARISATION DES 18-24 ANS

Source INSEE 2017, APRAS



7 030 jeunes de 18 à 24 ans ont été recensés sur le quartier par l'INSEE en 2017. Jeanne d'Arc Longchamps Beaulieu est ainsi le 2ème quartier rennais (après Villejean Beaugard) avec le plus grand nombre de 18-24 ans. Ils sont surreprésentés sur le quartier (40%) de la population : le quartier 6 est ainsi le 1er rennais pour sa part de 18-24 ans dans sa population (20.7% à Rennes). Depuis 2012, on en compte 329 supplémentaires (+4.9%).

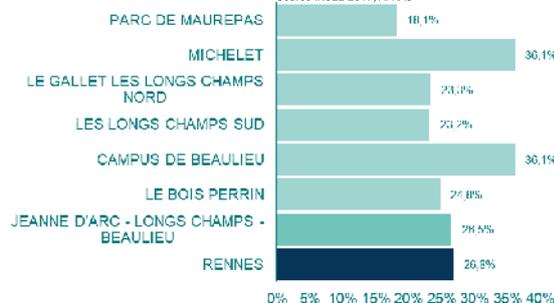
Sans surprise, du fait du nombre important d'étudiants, c'est sur l'Iris Campus de Beaulieu qu'ils sont les plus nombreux avec 2 650 jeunes de 18-24 ans qui représentent 84.8% de la population : 1er des 92 Iris rennais pour son nombre et sa part de 18-24 ans. Sur l'Iris, leur nombre connaît une légère augmentation depuis 2012 (+2.2% soit 58 jeunes supplémentaires).

En nombre, c'est sur l'Iris Le Gallet Les Longchamps Nord que l'on observe la plus forte hausse des 18-24 ans sur la période avec 131 jeunes supplémentaires (+9.4%).

6 372 étudiants habitent le quartier, soit 90.6% des 18-24 ans du quartier qui sont scolarisés (79.4% à Rennes). Jeanne d'Arc Longchamps Beaulieu est ainsi le quartier rennais avec le plus haut taux de jeunes de 18-24 ans scolarisés.

INDICE DE CHOMAGE DES 15-24 ANS

Source INSEE 2017, APRAS



333 soit 26.5% des 15-24 ans actifs du quartier se déclarent au chômage (26.8% à Rennes). C'est sur Campus de Beaulieu et Michelet que leur part est la plus grande (36.1% sur les deux Iris soit respectivement 51 et 78 jeunes). Pour le Campus de Beaulieu, il s'agit probablement d'étudiants qui cumulent activité et études.

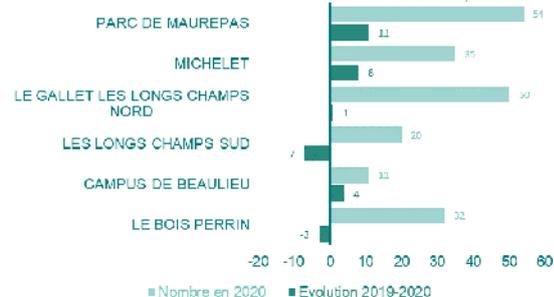
Au 31/03/2021 sur le quartier, le nombre de demandeurs d'emploi (catégories ABC) de moins de 25 ans inscrits à Pôle Emploi est de 178. Ils constituent 15.0% des demandeurs d'emploi du quartier (contre 14.0% à Rennes). Ils sont les plus nombreux sur l'Iris Le Gallet Les Longchamps Nord (44 jeunes soit 19.8% des demandeurs d'emplois). En un an sur le quartier, leur nombre a augmenté de 13.4%, contre +4.5% pour Rennes. A noter qu'en mars 2020 a été enregistrée une première hausse sur le quartier liée au ralentissement de l'activité suite à la crise sanitaire qui a débuté à ce moment-là. Au final, la progression entre mars 2019 et mars 2021 est de +4.7% soit 8 demandeurs d'emplois supplémentaires (contre +5.3% à Rennes).

Globalement (tous âges confondus), le quartier compte 1 188 demandeurs d'emploi dans les catégories ABC. Depuis mars 2020, leur nombre est légèrement en hausse (+1.9%) ; il est à un niveau quasi identique par rapport à mars 2019 +0.8% (soit +9 personnes). Les demandeurs d'emploi sont les plus nombreux sur Parc de Maurepas (333 individus).

En 2020, ce sont 202 jeunes du quartier qui ont été accompagnés par We Ker, soit 14 jeunes de plus qu'en 2019 (+7.4% contre +6.1% à Rennes). La plupart d'entre eux (48.5%) avaient entre 22 et 25 ans.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE JEUNES ACCOMPAGNÉS PAR WE KER PAR IRIS

Source We Ker 31.12.2020, APRAS



MOINS DE JEUNES VIVANT DANS DES MÉNAGES À FAIBLE RESSOURCES

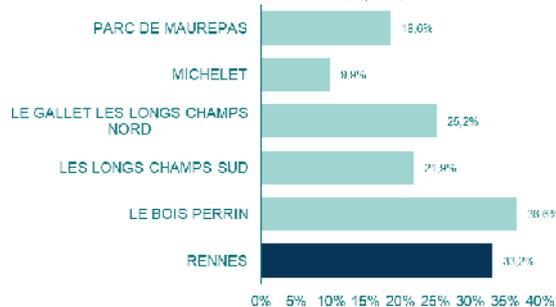
En 2020, le taux de jeunes de moins de 18 ans bénéficiaires de la C2S (Complémentaire Santé Solidarité, ex CMUC, accessible sous conditions de revenus) est globalement moins élevé sur les Iris du quartier qu'à Rennes, sauf sur Le Bois Perrin où il est un peu plus élevé (36.6% soit 87 jeunes pour Le Bois Perrin contre 33.2% pour Rennes). Sur les autres Iris, il est au maximum de

25.2% soit 67 jeunes sur Le Gallet Les Longchamps Nord et au minimum de 9.9% sur Michelet (soit 35 jeunes).

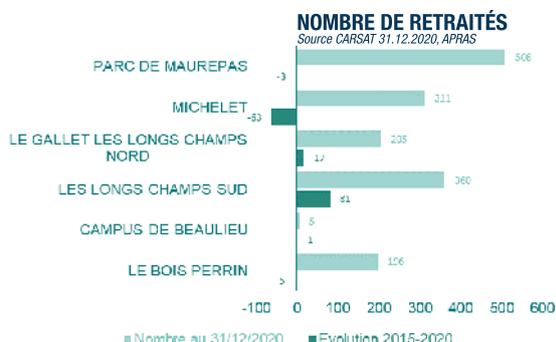
En nombre, c'est sur l'Iris Parc de Maurepas que l'on compte le plus de jeunes vivant dans des ménages avec des revenus limités, puisqu'ils sont 101 (18.6% de la population jeune de l'Iris).

% MOINS DE 18 ANS BÉNÉFICIAIRES DE LA C2S

Source : CNAM 2020, APRAS



LES RETRAITÉS PEU REPRÉSENTÉS SUR LE QUARTIER ET MOINS SOUVENT AVEC DES REVENUS LIMITÉS



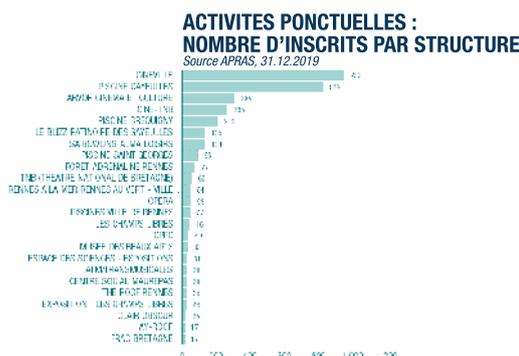
La CARSAT recense 1 585 retraités sur le quartier en 2020, soit 9% de la population du quartier (2ème quartier rennais avec la plus petite part de retraités dans sa population).

Depuis 2015, leur nombre a augmenté de 1.8% (28 retraités supplémentaires).

8 d'entre eux vit sur L'Iris Parc de Maurepas, Iris où ils sont le plus nombreux avec 508 retraités soit 15.6% de la population de l'Iris.

Les retraités aux revenus modestes sont un peu moins représentés sur le quartier qu'à Rennes : 291 soit 18.4% des retraités du quartier sont exonérés de la Contribution Sociale Généralisée (CSG), c'est un petit peu moins qu'à Rennes où 20.8% des retraités sont concernés. Ils sont sur le quartier 60 soit 3.8% de retraités à bénéficier de l'Allocation Supplémentaire (minimum vieillesse) contre 5% à Rennes. La plupart des bénéficiaires habitent l'Iris Bois Perrin (20 bénéficiaires soit 10.2% des retraités de l'Iris).

SORTIR ! 940 UTILISATEURS



Un taux de non-recours plus important qu'à Rennes concernant les ménages à bas revenus

En 2019, 1 291 habitants sont inscrits au dispositif, dont 940 sont utilisateurs.

On compte 564 ménages utilisateurs. Rapporté au nombre d'allocataires à bas revenus (CAF), le taux de ménages utilisateurs s'élève à 46%, contre 62% en moyenne à Rennes. A noter que les ménages à bas revenus relèvent du dispositif mais ne constituent pas la totalité des ménages qui peuvent y prétendre. Il s'agit d'un point de référence partiel pour estimer le recours au dispositif.

Les ménages monoparentaux représentent 39% des ménages utilisateurs par rapport à 44% sur Rennes. Les personnes seules représentent 47% des ménages utilisateurs par rapport à 43% sur Rennes. Les couples avec et sans enfant représentent respectivement 10% et 4%, sensiblement les mêmes taux que Rennes avec 8% et 4%.

Moins d'utilisateurs que la moyenne sur Rennes chez les moins de 40 ans

La proportion d'utilisateurs classée par âge est

moins importante que sur Rennes. 26% des habitants du quartier de 6 à 10 ans sont utilisateurs contre 33% à Rennes, 20% des 11-17 ans sont utilisateurs contre 31% à Rennes, 1% des 18-24 ans sont utilisateurs contre 5% à Rennes, 8% des 25-39 ans sont utilisateurs contre 12% à Rennes. (Les étudiants boursiers, arrivés en août 2019 dans le dispositif, ne sont pas comptabilisés.)

65% des utilisateurs se situent dans la tranche à 70%, pour 21% dans la tranche à 60% et 14% dans la tranche à 50%. Sur Rennes, les taux sont respectivement de 68%, 19% et 13% (il s'agit du taux d'aide sur une activité régulière qui est proportionnel aux revenus).

Une pratique des activités régulières dans les quartiers 5 et 6

En 2019 on compte 567 activités régulières pratiquées par les habitants et 3 777 activités ponctuelles.

La natation est l'activité la plus pratiquée avec 44% des inscriptions (ce taux est de 31% en moyenne sur Rennes), très majoritairement à la piscine des

Gayeulles. Le football et la danse arrivent respectivement en 2e et 3e position mais loin derrière la natation avec 7% et 6%. Le football est majoritairement pratiqué avec le Cercle Paul Bert des Gayeulles. Globalement on note une grosse part des inscriptions sur les quartiers 5 et 6.

Une pratique d'activités ponctuelles majoritairement sur les quartiers du Centre et du Nord de Rennes

Le cinéma enregistre le plus d'utilisations ponctuelles avec 40% des pratiques des habitants (44% à Rennes). Vient ensuite la piscine (29%, contre 27% à Rennes) avec une fréquentation forte aux Gayeulles (76% des entrées piscine) puis à Bréqui-gny (19% des entrées piscine). Les autres activités où l'on retrouve davantage d'inscriptions sont la patinoire Le Blizz (4%), le Bowling Alma (4%), la Forêt Adrenaline Rennes (2%) et le TNB (2%).

QUARTIER// RENNES JEANNE D'ARC LONGS-CHAMPS - BEAULIEU

MÉTHODOLOGIE

Population étrangère Population immigrée

Source : INSEE

Sont considérées comme étrangères les personnes de nationalité étrangère, quel que soit leur lieu de naissance. Un étranger peut être né en France (de parents étrangers), dans ce cas il n'est pas immigré.

Un immigré est, selon la définition de l'INSEE, inspirée du Haut Conseil à l'Intégration, une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. Les personnes nées françaises à l'étranger et vivant en France ne sont donc pas comptabilisées. À l'inverse, certains immigrés ont pu devenir français, les autres restant étrangers. Les populations étrangère et immigrée ne se confondent pas totalement : un immigré n'est pas nécessairement étranger et réciproquement, certains étrangers sont nés en France (essentiellement des mineurs).

Revenus fiscaux

Source : INSEE (FiloSoFi)

Il s'agit du revenu disponible : le revenu à la disposition du ménage pour consommer et épargner. Il comprend les revenus d'activité, indemnités de chômage, retraites et pensions, revenus fonciers, les revenus financiers et les prestations sociales reçues (prestations familiales, minima sociaux et prestations logement). Au total de ces ressources, on déduit les impôts directs (impôt sur le revenu, taxe d'habitation) et les prélèvements sociaux.

Le revenu disponible par unité de consommation (UC) est le revenu du ménage rapporté au nombre d'unités de consommation qui le compose.

Ils sont présentés ici en moyenne mensuelle.

Pour mesurer les inégalités, on découpe la population en tranches. On la coupe en deux pour obtenir la médiane ; la moitié gagne plus, la moitié gagne moins.

Quand on découpe notre population en tranches égales de 10 %, on obtient ce que l'on appelle des « déciles ». Le 1er décile, correspond au niveau de revenu maximum déclaré par les 10% les moins riches ; le 9ème décile, le niveau de revenu au-dessus duquel se situent les 10% les plus riches.

Familles allocataires

Source : CAF

Le terme de « familles » est ici subordonné à la présence d'enfant(s) à charge au titre des prestations familiales. Il est différent de la définition employée par l'INSEE (avec enfant de moins de 25 ans). Des familles comptant un seul enfant peuvent ne pas être allocataires (si elles ne perçoivent aucune prestation jeune enfant, ni aide au logement... les allocations familiales sont versées à partir du 2ème enfant). D'autre part, un enfant est considéré « à charge » au sens des prestations.

Enfants de moins de 3 ans

Source : CAF

Il s'agit des enfants de moins de 3 ans des familles allocataires.

Compte-tenu des prestations PAJE, la couverture de la CAF est encore plus exhaustive pour les familles avec enfant(s) de moins de 3 ans.

Les chiffres de la CAF s'avèrent plus précis pour cette population.

Adolescents (11-17 ans)

Source : Rectort

Les données présentées sont à l'adresse de résidence des élèves scolarisés dans le secondaire. Il s'agit de tous les élèves de statut scolaire (donc hors apprentis, formation continue...) scolarisés dans les établissements du second degré (collèges, lycées) relevant de l'Education nationale, que ces établissements soient publics ou privés sous contrat.

Les élèves en formation supérieure en lycée (BTS, CPGE) ont été exclus.

C2S (Complémentaire Santé Solidaire)

Source : CMAM, INSEE

La C2S a été mise en place au 1er novembre 2019, en remplacement de la CMU-C (Couverture Maladie Universelle Complémentaire) et de l'ACS (Aide à la Complémentaire Santé). Cette aide de l'Etat permet de payer les dépenses de santé. La Complémentaire santé solidaire permet de bénéficier d'une mutuelle gratuite ou à faible coût pour les personnes aux ressources modestes.

La C2S est ouverte à l'ensemble du foyer. Elle est gratuite pour une personne seule dont les ressources sont inférieures à 746 euros par mois ; pour les revenus compris entre 746€ et 1 007€ par mois, le bénéficiaire doit s'acquitter d'une mensualité déterminée en fonction de l'âge.

Pour une personne seule :

Au 1er avril 2021 :

Sans participation = 9 041 euros soit 753/mois

Avec participation = 12 205 euros soit 1 017/mois

Indice de chômage

Source : INSEE

Il rapporte le nombre d'individus se déclarant au « chômage » lors du recensement au nombre d'actifs. Pour plusieurs raisons, cet indice n'est pas retenu dans les statistiques officielles : il se base sur le recensement de la population (échelonné sur 5 ans pour les villes de plus de 10 000 habitants), sur du déclaratif indépendamment de la situation administrative. Cette collecte ne prend pas en compte les définitions officielles impliquant une « recherche active » et le fait que les personnes n'aient pas travaillé la période passée.

Le taux de chômage officiel n'est disponible au plus fin qu'à l'échelle de la Zone d'emploi (la Zone d'emploi de Rennes couvre 267 communes, dont certaines situées sur les départements limitrophes).

Demandeurs d'emploi

Source : Pôle Emploi

Le nombre de demandeurs d'emploi est calculé par Pôle Emploi. Ne sont pris en compte que les chômeurs effectivement inscrits. Ceux qui, pour une raison ou une autre, ont renoncé à passer par Pôle emploi pour chercher un emploi n'apparaissent pas dans ces statistiques.

Catégories ABC : concernent des personnes inscrites à Pôle Emploi et tenues de faire des « actes positifs » de recherche d'emploi.

A : la personne n'a pas travaillé le mois précédent ;

B : elle a travaillé 78h ou moins ;

C : elle a travaillé plus de 78h

Allocataires à bas revenus

Source : CAF

Le seuil des bas revenus est un niveau de revenus disponibles bruts mensuel (avant impôts) égal depuis 2007 à 60% de la médiane des revenus par unité de consommation (la médiane est la valeur en dessous de laquelle il y a 50% des personnes). Au 31/12/2019, le seuil des bas revenus est de 1 096 €. Ne sont pas concernés, les étudiants et les allocataires de 65 ans et plus. Il est calculé par unité de consommation, en s'appuyant sur l'échelle d'équivalence suivante : 1 pour le premier adulte, 0,5 pour tout autre adulte ou enfant de plus de 14 ans, 0,3 pour tout enfant de moins de 14 ans et 0,2 supplémentaire pour une famille monoparentale.

Fréquentation Services Périscolaires

Source : Ville de Rennes

Sont concernés les familles dont les enfants sont scolarisés dans les écoles primaires publiques ayant fréquenté ou non un service périscolaire (restauration, accueil du matin/soir, CLSH du mercredi, des petites vacances et des vacances d'été). La géolocalisation est réalisée à partir de la domiciliation des ménages et non à partir de l'implantation des écoles.

PARC DE MAUREPAS
MICHELET
LE GALLET LES LONSCHAMPS N.
LES LONGSCHAMPS S.
CAMPUS DE BEAULIEU
LE BOIS PERRIN
PLAINE DE BAUD

l'apras

Les tarifs des services périscolaires varient en fonction de la composition et des ressources de la famille.

Les tranches basses sont composées des tranches de 1 à 3 (QF de 124 à 165 euros).

Les tranches moyennes sont composées des tranches de 4 à 10 (QF de 166 à 349 euros).

Les tranches hautes sont composées des tranches de 11 à 13 (QF de 350 à 600 euros).

La tarification n'est pas connue pour les enfants n'ayant fréquenté aucun service périscolaire.

Jeunes accompagnés par We Ker

Source : We Ker

Il s'agit des jeunes ayant bénéficié d'au moins un contact de type entretiens individuels, ateliers, informations collectives entre le 01/01 et le 31/12. Les jeunes accompagnés par We Ker ont entre 16 et 25 ans (inclus), sont sortis du système scolaire, et résident dans une commune du bassin d'emploi de Rennes.

Les 1ers accueils sont les jeunes accueillis pour la première fois dans l'année.

Retraités

Source : CARSAT

Comme pour la population jeune, la source des données locales issue du Tableau de Bord Social est préférée à celle de l'INSEE (données plus récentes et plus précises).

Allocation de Solidarité aux Personnes Âgées (ASPA), Minimum vieillesse

Source : CARSAT

Les bénéficiaires sont âgés de 65 ans (de 60 ans dans certains cas : inapte au travail, ancien combattant, mère de famille ouvrière...), français ou étranger, sous réserve dans ce cas de fournir une preuve de la régularité du séjour, résidant en France.

Depuis le 1er janvier 2019, les montants de l'Allocation de Solidarité aux Personnes Âgées (ASPA), appelée encore minimum vieillesse, sont les suivants : personne seule sans ressources : 868,20 € par mois, soit 10 418,40 € par an ; deux personnes : 1 348€ par mois, soit 16 175€ par an.

Carte Sortir !

Source : APRAS

C'est une carte nominative permettant de participer à moindre coût à des activités culturelles, sportives et de loisirs, en individuel ou en groupe, en ayant la possibilité de bénéficier d'un accompagnement personnalisé. Délivrée sous conditions de ressources (barème depuis le 01/01/2018 : 1 200 € pour une personne seule, 1 800 € pour un couple sans enfant, 2 160 € pour une personne seule ou un couple avec un enfant...), mais sans condition d'âge, la carte SORTIR ! est attribuée sur demande aux habitants des communes adhérentes au dispositif. Elle est valable un an à partir de sa date de remise.

Les activités pratiquées peuvent être :

Ponctuelles telles qu'une entrée dans des équipements : théâtre, piscine, patinoire, cinéma, festival, musée, bibliothèque, sorties ou ateliers en groupe...

Régulières telles qu'une inscription pour pratiquer du basketball, du hip-hop, de la musique, du judo...

Les données présentées concernent l'activité dans l'année des communes adhérentes au dispositif au 31.12.2019.

Depuis la rentrée 2019, SORTIR ! est accessible aux étudiants boursiers des communes de Rennes Métropole avec un échelon entre 2 à 7. Cependant, ils ne sont pas comptabilisés dans les données présentées ici.

.Quartier étudiant, 40 % du quartier entre 18/24 ans

> Ce qui influe sur les données socio-démographiques

.60 % des hab. sont des personnes seules

. Forte mobilité dans les logements, 75 % de locataires, **turn-over de la population important**

. Hausse de la population (17600 hab, + 3,6 % depuis 2012)

. Revenus des foyers légèrement supérieurs à la moyenne rennaise (hormis iris Bois Perrin)

. Forte présence des cadres parmi la population active (37,5 %)

. Stabilité des moins de 3 ans depuis 2014, + 8 % des effectifs en écoles de maternelles et + 30 % des effectifs en écoles élémentaires.

. Hausse des 11/17 ans : + 7% depuis 2014

. Retraités peu présents , (9%), 2ème quartier rennais avec la plus faible part

Contexte - constats généraux

Situation : **Nord-Est de la Ville.**

Le quartier 6 est composé de **2 secteurs contrastés** :

- **Secteurs Jeanne d'Arc** (Parc de Maurepas, Michelet) **et Longs Champs**. Plutôt résidentiel et pavillonnaire, avec cependant des collectifs en copropriété ou en logements sociaux. Une démographie qui reste dans la moyenne en termes d'âges du fait d'une proportion de jeunes de moins de 20 ans relativement élevée et d'une part de seniors proche de la moyenne rennaise.
- **Secteur Atalante-Beaulieu avec le campus**. Il s'agit d'un des secteurs les plus importants de la ville en termes de démographie. Présence du campus universitaire et d'un pôle commercial. De nombreuses infrastructures et équipements y sont également présents : le Centre Hospitalier, la technopole Atalante, le complexe sportif Courtemanche. C'est le secteur le plus jeune de la Ville de Rennes.

La seconde ligne de métro permet de desservir ces deux secteurs et ainsi bénéficier aussi bien aux étudiants qu'aux habitants du quartier. Ce nouveau mode de transport va accentuer les mobilités entre le quartier et le reste de la ville.

-Évolution importante : le métro

-Proximité avec Baud Chardonnet

1. Cadre de vie et renouvellement urbain

1.1 Aménagement

La **ZAC Bois Perrin** a été créée par la Ville de Rennes début 2021. Elle occupe un site libéré par le Centre Hospitalier Guillaume Rénier (CHGR), soit environ 3,7 hectares. Réalisation d'environ **400 logements diversifiés**.

Au carrefour entre le boulevard de Strasbourg et l'avenue Général Leclerc se situe également **un futur secteur d'aménagement de l'ordre de 200 logements** à l'initiative du CHGR, au Nord-Ouest de leur site principal avenue du Général Leclerc.

Rennes Métropole accompagne par ailleurs une réflexion sur la **restructuration du campus de Beaulieu**, en lien avec les établissements d'enseignement supérieur du campus, le CROUS et le rectorat, avec les enjeux de réhabilitation du patrimoine universitaire et l'intégration du campus dans la ville avec l'arrivée du métro.

Au sud du quartier se situe également **un îlot de la ZAC Baud-Chardonnet**, dont la programmation reste à préciser.

Enfin à l'Est du quartier, se trouve **une petite partie du périmètre de la ZAC Atalante-Via-Silva**, opération métropolitaine d'environ 90 hectares, se développant principalement sur la commune de Cesson Sévigné. **La partie rennaise comporte des activités tertiaires.**

1.2 Cadre de vie

Le Parc de Maurepas :

Il s'agit d'un espace important du quartier 6 : lieu de croisement entre les quartiers 5 et 6, lieu de vie avec la présence de lycéens et collégiens notamment en période scolaire, il est un espace familial en soirée et les week-ends. C'est aussi un lieu fréquenté par de nombreuses familles extérieures au quartier qui se déplacent pour la qualité de cet environnement (aménagement roller / piste vélo pour enfants par exemple, jardin Chinois...)

↳ **Enjeu côté Ville de Rennes** : développer les animations sur le parc et en particulier les actions permettant de créer du lien avec Maurepas (exemples actuels : fête du jeu et de la parentalité, forum associatif de rentrée, Transat en ville, Eté à Rennes...).

Complexe sportif Courtemanche :

Site sportif ouvert en libre accès, sur les heures d'ouverture du complexe et en dehors des créneaux réservés par les écoles (EPS) et associations sportives, afin de permettre aux coureurs et joueurs de tennis hors structures de pratiquer.

Réfection de toute la partie athlétisme (piste, aires de lancers, de saut...)

À venir : un terrain multisports, projet issu de La Fabrique Citoyenne.

Ferme des Gallets :

- 2021 : Ouverture de l'activité de café associatif qui va contribuer à l'attractivité du site, au profit des habitants du quartier voir au-delà
- Skate park rénové qui contribue là aussi à l'attractivité du lieu, avec de nombreux pratiquants de tous âges
- Jardins partagés déjà présents (pilotage par l'association VAL et école Jean Rostand)
- Nouveaux aménagements extérieurs, discutés avec les usagers
 - Enjeu : Quelle nouvelle dynamique en lien avec les acteurs "historiques" du site (associations de culture Bretonne/Galèse, artistes hébergés, ...) ?

Campus de Beaulieu : un lieu de culture et de pratique sportive ouvert au quartier (Diapason, terrains sportifs)

- **CPB Longs Champs (dans l'EPI)** : sur Nord-est du quartier, vécu comme un "petit village", il est coupé du reste du quartier. Cette situation pourrait être amenée à évoluer avec le métro qui favorisera les mobilités. Arrivée en 2021 du centre de formation du CPB et d'un poste de coordination au sein de l'EPI. Activités principales : sports, loisirs, culture, expositions, projets avec les habitants et familles, accompagnement à la scolarité.

1.3 Transport et mobilité

Le quartier est bien desservi par les services de mobilité avec notamment 3 lignes Chronostar. La mise en service de la nouvelle ligne B du métro, va encore améliorer cette desserte avec 3 stations Joliot Curie (proximité Grand Cordel, possibilité d'accueillir un nouveau public mais également de développer davantage de projets avec le territoire de Maurepas), Beaulieu Université et Atalante.

2. Les équipements associatifs de proximité

- **ASCL Jeanne D'arc** : sur le territoire Ouest, pavillonnaire et plutôt familial. L'équipement va s'agrandir (locaux saturés, nombre d'adhérents en augmentation tous les ans, la population du secteur se rajeunit avec l'arrivée de familles). Principales activités/publics : sports, loisirs, cultures, enfance, jeunesse, seniors. Pratique inclusive pour tout public. Accueil de loisirs sans hébergement le mercredi et les vacances scolaires. Approche pédagogique avec les écoles du quartier. Évènement ponctuel sur le territoire (vide grenier, loto, etc)
- **Le Grand Cordel MJC** : à proximité du campus de Beaulieu et de collèges/lycées, il est un équipement culturel, rayonnant sur le quartier et au-delà, attentif aux nouveaux enjeux. Activités principales : enfance, jeunesse, programmation artistique et culturelle, ateliers de pratiques, liens avec les habitants.

Points forts-Points de vigilance

1. Axe Cohésion sociale

Points forts et opportunités	Points de vigilance
Accès à la culture, au sport et aux loisirs	
<p><u>Pratiques culturelles, socio culturelles amateurs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - 3 équipements de quartier qui proposent des pratiques socio-culturelles - Volonté de développer davantage encore la pratique amateur et la valoriser - Richesse du tissu associatif étudiant - Des événements avec les EQ, à l'EPI avec le comité d'animation, propositions régulières et fête de quartier avec le Grand Cordel MJC, animations au Café associatif des Gallets, Vivre aux Longs Champs, forum associatif en septembre... - Le Grand Cordel MJC développe un projet artistique et culturel autour de l'oralité, du récit et des écritures contemporaines. Elle accueille des compagnies professionnelles en résidence, diffuse des spectacles, organise des stages de création et propose des modalités d'engagement (notamment habitants) dans des processus de création en veillant à s'adresser à une grande diversité de personnes. L'activité culturelle irrigue les autres secteurs de la structure. Valorisation des activités/ateliers menés à l'année. - Diapason : volonté d'ouverture vers d'autres publics/associations, accompagnement des projets d'étudiants. Programmation ouverte à tous - Bibliothèque Longs Champs : .accueil des tous les publics (lecture, travail, jeux, action culturelle, médiation numérique); développement de la participation des publics et des habitants, festival d'illustration jeunesse .accueils des publics scolaires (écoles maternelle et primaire .accueil des assistantes maternelles et des crèches; animations pour les tout-petits 	<p><u>Pratiques culturelles, socio culturelles amateurs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la pratique amateur en développant des espaces dédiés (Longs Champs ? Ferme des Gallets ? EPI avec la halle et ses abords ?...) - Nouveaux acteurs à l'EPI ? - À développer/opportunité arrivée métro : lien entre quartier Maurepas et les propositions du Quartier 6 (mixité des publics) - Améliorer l'interconnaissance entre acteurs et veiller à la complémentarité de propositions - Développer la communication : sur la carte "Sortir !", espaces d'affichages mieux communiquer sur l'offre culturelle et socio culturelle (outils papier/numérique ?). Meilleure identification des structures pour une meilleure orientation des habitants (lien avec le Petit Valentin à développer, panneaux de quartier, idées de balades urbaines...) - Besoin d'investir l'espace public pour des animations de quartier. - Locaux : état des lieux de l'existant et œuvrer à la mutualisation. Certains espaces saturés (MJC, ASCL JA) - Développer les publics, propositions complémentaires, actions culturelles

<p><u>Activités physiques et pratiques sportives</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Stade de Courtemanche : tennis extérieurs, 1 gymnase, 1 piste d'athlétisme, des aires de lancers, 1 stabilisé, 1 futur plateau sportif ,1 salle de musculation, - Le gymnase des Gayeulles et 1 plateau sportif extérieur, + gymnases à Jean Rostand, à Louis Guilloux à Marcel Pagnol - Offre d'activités variées avec les associations Jeanne d'Arc (avec gymnase) et CPB Longs Champs. - Activités sportives adaptées aux personnes en situation de handicap à l'ASCL Jeanne d'Arc, initiation à la pratique sportive via le multisport dès 3 ans - Skate park rénové à la ferme des Gallets - Parc de Maurepas : doté d'une aire de glisse accessible aux rollers et skates, pratique du vélo pour les plus jeunes, espaces investis pour diverses activités sportives ou de bien-être. - Proximité géographique du parc des Gayeulles et la base de loisirs plaine de Baud. - Campus Rennes 1 : des espaces en accès libres - Organisme de formation CPB à l'EPI 	<p><u>Activités physiques et pratiques sportives</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Occupation du gymnase J. Rostand principalement après les heures de cours autour de : hand tennis de table, basket et badminton, éveil sportif. Propositions À développer avec l'arrivée de l'organisme de formation CPB. CPB > souhait de développer des créneaux multisports 11/17 ans - Équipements sportifs saturés, manque d'espaces sportifs de plein air (sauf Courtemanche et Université) - Mieux coordonner les offres sportives entre les acteurs et la Ville - Investir l'espace public pour des animations de quartier (modèle Été à Rennes parc de Maurepas). - Pas/peu d'intervention de la Direction des sports sur le quartier 6
<p><u>Activités de loisirs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Les 3 équipements de quartier proposent des activités de loisirs, tout comme Vivre aux Longs Champs, Café associatif des Gallets... 	<p><u>Activités de loisirs</u></p>

Éducation, parentalité

Petite enfance (Information Direction Petite Enfance)

Après une phase de progression entre 2010 et 2012, le nombre de moins de 3 ans est en baisse (395 en 2012 ; 329 en 2014, 325 en 2019). 272 places en accueil régulier sont proposées sur le quartier (accueil individuel et collectif).

<p><u>Loisirs enfance – soutien parentalité – accompagnement scolarité</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Loisirs : centres de loisirs au Grand Cordel MJC et l'ASCL Jeanne d'ARC, un centre de loisirs municipal aux Longs Champs. - MJC Le Grand Cordel : médiation en direction des scolaires, sensibilisation aux 	<p><u>Loisirs enfance – soutien parentalité – accompagnement scolarité</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Besoin d'accompagnement à la scolarité - Point de vigilance secteur Longs Champs/EPI
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<p>différents types d'expression artistiques , projet hors les murs dans les écoles, résidence en milieu scolaire, chocolats et biberons littéraires, dimanches famille. Accompagnement à la scolarité au Grand Cordel MJC à partir du primaire.</p> <ul style="list-style-type: none"> - ASCL Jeanne d'Arc : partenariat avec les écoles du quartier (JA et Pagnol) ainsi que la crèche Cannelle. Inclusion des enfants en situation de handicap : propositions de la JA régulières. - EPI Longs Champs : accompagnement à la scolarité CPB/VAL, activités ludothèque avec le CPB et la Bibliothèque - Projet autour d'animation famille et expo dans le cadre du comité d'animations de l'EPI des Longs-Champs 	<p>-Réitérer les projets de sensibilisation</p>
<p><u>Petite enfance</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Le Grand Cordel MJC accueille les assistantes maternelles et a l'agrément pour accueillir les moins de 6 ans. - Travail de l'ASCL Jeanne d'Arc dans le cadre de son ALSH avec le secteur petite enfance de l'école Jeanne d'Arc. - Projet de crèche municipale au sein de la ZAC Bois Perrin - Accueil de la crèche Cannelle dans les locaux de l'ASCL JA. <p>Bibliothèque Longs Champs : accueil des assistantes maternelles et des crèches ; animations pour les tout-petits</p>	<p><u>Petite enfance</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Peu d'équipements de Quartier peuvent accueillir les plus petits. - Thématique parentalité à développer. - Assistantes maternelles : ASCL JA ne peut les accueillir. EPI : groupe présent par moment - Fermeture de la Halte-garderie Bébébul (arrêt de l'offre par l'association VAL en juillet 2020). - La crèche Jean Rostand est la crèche municipale la moins sollicitée par les parents lors des demandes d'accueil collectif (population vieillissante ?).
Habitants	
<ul style="list-style-type: none"> - Des projets qui permettent de développer le lien social : jardin partagé au Grand Cordel MJC, festival Parcours d'ici, fête de quartier, organisation de débats, événements dans les squares, dispositif "Cet été à Rennes" (mise en place d'actions vers les habitants, hors les murs), jardin partagé avec VAL à la ferme des Gallets, animations avec le Café associatif des Gallets, expositions et temps forts proposés dans la halle de l'EPI, avec implication du comité d'animation.... - L'ASCL Jeanne d'Arc est conventionnée pour la mise en œuvre d'actions auprès des seniors. Elle propose diverses activités adaptées à ce public. 	<ul style="list-style-type: none"> - Vigilance sur l'accueil des nouvelles populations, développer l'aller vers - Vigilance sur le secteur du Bois Perrin - Accès aux droits – services publics – permanences ; manque de liens avec l'ESC/ et/ou proposé des permanences de services comme Weker, PMI, centre social (ateliers FLE) - Vigilance sur l'accueil des personnes en situation de handicap (physique et/ou mentale), les activités proposées. Public présent sur le quartier, renforcer le lien

Elle met en place du sport adapté pour les personnes en situation de handicap.

Elle favorise le lien entre les habitants au travers plusieurs actions récurrentes (vide grenier, loto, tournoi de tennis)

- EPI/CPB Longs Champs, Le Grand Cordel MJC/ ASCL JA : prêt/location de salle
- Grand Cordel MJC : accueil de compagnies professionnelles en résidence, implication d'habitants dans des processus de création avec les artistes professionnels.
Jardin partagé derrière le Grand Cordel MJC entretenu par un groupe d'habitants. Structure ouverte à l'ensemble des habitants et développe des actions hors les murs, va à la rencontre des habitants. La MJC travaille en lien avec de nombreux publics, notamment en organisant des actions avec des associations étudiantes : collecte alimentaire, zone de gratuité...
- Projets du budget participatif : exemple du Café associatif des Gallets. Animations régulières (théâtre, musique, contes...).
- Dynamique d'animations à l'EPI des Longs Champs via le comité d'animation. Arrivées du centre de formation du CPB, d'une coordinatrice pour l'EPI (poste CPB)
- Soutenir le développement du bénévolat
- Nombreuses associations étudiantes

avec l'Association des Paralysés de France (APF), le Foyer Guillaume d'Achon, l'association Mathi ou encore le Centre Hospitalier Guillaume Régnier, ancrés sur le quartier.

- Maintenir l'axe seniors de l'ASCL JA et développer les liens intergénérationnels.
- Fracture géographique : plusieurs quartiers dans le quartier.
- Le conseil de quartier souhaiterait créer davantage de liens entre les étudiants et les habitants, mais il doit dans un premier temps se renforcer pour être en capacité de le faire. Il doit s'appuyer sur le travail du Grand Cordel MJC qui s'adresse à ces publics et peut être une interface pour des projets communs ou avec plusieurs partenaires (université, étudiants, habitants, ville...)
- Travailler le lien/mener des actions vers les étudiants étrangers ? > Actions de la MJC en ce sens

Prévention de la délinquance, Tranquillité publique et accès au droit

Fiche identité Sécurité / Tranquillité publique par quartier¹ :

568 faits constatés en 2020, soit 4 % des faits constatés à Rennes. Les vols, à l'exception des cambriolages de locaux commerciaux / industriels, y sont beaucoup moins représentés que sur les autres quartiers, mais les faits relatifs aux stupéfiants, aux dégradations sont plus importants.

Les faits, dans toutes les catégories sont en baisse entre 2019 et 2020, hormis les cambriolages de locaux commerciaux et industriels.

-Travail de coordination piloté par la Police nationale et la Ville de Rennes via le Groupe de partenariat opérationnel

-Problématique de violences sur l'espace public

Pas de permanence d'accès au droit sur le quartier

2. Axes transversaux

Points forts et opportunités	Points de vigilance
Jeunesse	
<ul style="list-style-type: none"> - Grand Cordel MJC : équipement conventionné jeunesse avec la Ville. Encourage et favorise la présence des jeunes, par diverses portes d'entrées : évènements jeunesse, accompagnement de projets, accompagnement à la scolarité, accueil informel, programmes d'animations pendant les vacances et ateliers Individuels ou collectifs. Rencontres avec les artistes, soutien /accompagnement des projets individuels ou collectifs, lieu d'exposition pour les projets étudiants et les lycéens. Soirées étudiantes Lieu ouvert aux jeunes sur le temps du midi et en fin d'après-midi (accueil formel et informel).Espace de coworking pour étudiants et lycéens Mise à disposition d'espaces (salle de danse, espace numérique, salles de musique...) Actions de solidarité pour les étudiants : collectes alimentaires, zones de gratuités, actions spécifiques (bien mangé, réparation de vélo, fabrications, initiations artistiques...) Intervention/partenariat avec les collèges/lycées - ASCL Jeanne D'arc/CPB Longs Champs/Grand Cordel MJC : actions/lien avec les jeunes dans la cadre des ateliers et des préparations aux programmes des vacances. - Un territoire qui compte le plus d'étudiants (campus de Beaulieu) avec également 2 collèges et 5 lycées. - Une approche Jeunesse qui associe les quartiers 5 et 6, qui permet aux acteurs jeunesse du quartier 6 de s'inscrire dans une dynamique associant de nombreux acteurs. - Propositions 9/13 ans par l'ASCL JA et le CPB pendant les vacances - Participation des équipements au réseau Jeunesse Q5/Q6, GT Causette, GT 9/13 ans, à la mise en place d'accompagnement à la scolarité... - Des projets communs à l'EPI : proposition de séances sportives avec l'organisme de 	<ul style="list-style-type: none"> - Age passerelle : davantage d'actions envers ce public au détriment des actions vers les plus de 13 ans > Le Grand Cordel MJC constate depuis plusieurs années une très forte demande (stages, séjours et sorties...) des familles et des jeunes sur cette tranche d'âge. - Rester en veille sur les éventuels besoins jeunesse sur le secteur Longs Champs - Peu de présence des équipements scolaires du territoire dans les dynamiques de travail collectif mais collaboration des collèges/lycées avec les EQ. - Secteur Bois Perrin : iris aux revenus les plus faibles - Proposer un événement à l'échelle du quartier qui rassemble et crée du lien - Information prévention : décentraliser dans les quartiers l'offre du 4Bis (prévention réseaux sociaux, vie affective et sexuelle). - Besoin d'une continuité éducative 9/17 ans

formation du CPB, accompagnement à la scolarité avec le CPB et VAL

Lutte contre les discriminations – égalité femmes hommes

- Participation du Grand Cordel MJC au GT Causette et mise en place d'actions de prévention au collège des Gayeulles et aux lycées Chateaubriand, Joliot Curie.
- Thématique annuelle mise en avant à l'EPI (exposition 2020, projet ou mois de la femme en 2021/2022, exposition lutte contre les discriminations, participation à « Rennes aux pluriel... »).

Espace public numérique/accompagnement aux usages

- La MJC du Grand Cordel héberge un espace public numérique (EPN) conventionné avec la ville de Rennes (création et éducation au numérique) et qui propose accueil et activités en semaine ouverte et sur horaires décalés.

L'EPN propose l'accès à des postes informatiques, dont deux via des tables électriques accessible aux personnes en situation de handicap à mobilité réduite, et propose ateliers, activités, accès et dépannage (quotidien numérique) avec une expertise particulière dans la fabrication numérique (cinéma d'animation, vidéo, graphisme, impression 3D...).

La bibliothèque Longs-Champs et la MJC proposent des postes informatiques en accès libre avec accès internet à proximité.

L'ASCL Jeanne d'Arc propose un atelier destiné à l'accompagnement du numérique à destination d'un public sénior. La MJC également

Antenne Fablab à l'université

Permanences aide aux démarches par le CPB Longs Champs

Développer l'orientation des usagers entre la MJC du Grand-Cordel et l'Espace Social Commun situé à proximité (Maurepas)

Réfléchir à la création d'une antenne de l'espace numérique du Grand Cordel MJC dans l'EPI des Longs Champs ? Permettrait de proposer des ateliers d'initiation sur PC, des accompagnements aux démarches, des sensibilisations à la fabrication numérique, des activités périscolaires avec l'école Jean Rostand...

Le pôle multimédia étant déjà sensibilisé et actif sur la question croisée du handicap et du numérique, des passerelles pourraient être faites pour développer la coopération avec d'autres acteurs situés à proximité sur Villejean : My Human Kit notamment.

-Souhait de la MJC de proposer davantage de permanences numériques avec un animateur partagé, de développer les espaces de travail pour les étudiants, de collaborer avec l'espace numérique de Beaulieu

Ressources du quartier (liste non exhaustive et évolutive)

Équipements de quartier et ressources :

- Association sportive, de culture et de loisirs Jeanne d'Arc
- Le Grand Cordel MJC
- Cercle Paul Bert section Longs Champs
- EPI des Longs Champs (dynamique collective avec le comité d'animation de l'EPI)
- Site de la Ferme des Gallets avec des acteurs comme le Café associatif des Gallets, la Bouèze, Burtegn Galèze...
- Bibliothèque municipale des Longs Champs à l'EPI
- Diapason et espaces culturels à Beaulieu (musées, collections...) / service culturel Université Rennes 1
- Espaces sportifs de plein air du campus de Beaulieu
- Plusieurs Gymnases
- Complexe sportif Courtemanche
- Parc de Maurepas
- Promenades aux abords de l'étang des Longs Champs
- Conseil de quartier 6
- Organisme de formation du CPB à l'EPI des Longs Champs

Les associations de quartier :

- Vivre aux Longs Champs
- Café associatif des Gallets
- Mathi
- Paralysés de France / APF

Enfance, jeunesse :

- Crèche Cannelle – crèche parentale (association de parents)
- Crèche Jean Rostand – crèche municipale (collective et familiale – capacité d'accueil : 42 places)
- Micro-crèche Bébé Breizh Montessori
- Espace jeux (AREJ) Longchamps
- Espace jeux (AREJ) Grand Cordel
- Groupe scolaire public Marcel Pagnol
- Groupe scolaire public Jean Rostand
- Groupe scolaire privé Jeanne d'Arc
- Collège public des Gayeulles
- Collège privé de l'Assomption
- Lycée public Chateaubriand
- Lycée public Joliot-Curie
- Lycée privé de l'Assomption
- Lycée professionnel public Louis Guilloux
- Lycée technique privé Jeanne d'Arc
- Campus Beaulieu, Université Rennes 1 (+ ESRA, UER CAPS, INSA, IUT Carrières sociales...)
- Nombreuses associations étudiantes
-

Entraide et solidarité :

- Petites sœurs des pauvres
- Pôle santé, handicap avec notamment un centre de rééducation (CMP Beaulieu)
- Boutique "La griffe solidaire" du Secours Catholique (Rue G. Lejean)
- Cœurs Résistants (dons alimentaires à Bois Perrin)
- Associations étudiantes : Epifree (épicerie gratuite solidaire pour étudiants), Récup'Campus (dons de matériel pour les étudiants)...

Des associations engagées dans la démarche participative d'actualisation des chartes de la cohésion sociale

Liste non exhaustive, à compléter au cours de la démarche

- EPI des Longs Champs : longschamps@cerclepaulbert.asso.fr
- VAL Longs Champs : info@assval.com
- Université Rennes 1 : www.univ-rennes1.fr
- Copajero : copajero123@gmail.com
- Grand Cordel MJC : accueil@grand-cordel.com
- Solidarité bouchons 35 : solidaritebouchons35@hotmail.fr
- CAPS École Universitaire de recherche : creativepublicspace@univ-rennes.fr
- École maternelle Rostand : ecole.0352158F@ac-rennes.fr
- ASCL Jeanne d'Arc : accueil@jeannedarcasso.com
- Café Associatif des Gallets : ferme.gallets@laposte.net
- CPB Longs Champs : longschamps@cerclepaulbert.asso.fr
- Centre Social Maurepas : cs.maurepas@assoarcs.com
- Conseil de quartier

Illustrations : © ZÉDEGRAPHIK / Mise en page et impression : service Imprimerie Rennes Métropole / réf. 23_96331

Charte territoriale

Ville, associations et acteurs de la cohésion sociale

2023

QUARTIER
JEANNE D'ARC
LONGS CHAMPS
BEAULIEU



La
fabrique
citoyenne

 Ville de
RENNES